

# Ciment: ATC interpelle le gouvernement



L'Association Togolais des Consommateurs, (ATC) n'est pas contente du gouvernement relativement à son silence face à [l'augmentation du prix du ciment de CIMTOGO](#). Cette organisation de défense des droits de l'homme demande une réaction des autorités togolaises pour éclairer l'opinion au sujet de l'augmentation des prix.

C'est à travers un communiqué rendu public mercredi que l'ATC a manifesté son indignation face au mutisme des autorités togolaises.

Depuis le 17 octobre 2021, le prix usine de la tonne de ciment a connu une augmentation selon la volonté de la société de production, CIMTOGO. Il est passé de 76 0001 FCFA à 79 001 FCFA à l'usine de Lomé et de 79001 à 80 000 FCFA à l'usine de

Kara.

Cette situation crée une incompréhension dans le pays où les prix ont commencé déjà par varier d'un point de vente en détails à un autre. Pendant ce temps, le gouvernement n'a annoncé aucune variation de prix du ciment.

Face à cette situation, l'ATC s'étonne et s'interroge du silence des autorités sur cette hausse des prix décidée par les usines. Par ailleurs, elle invite [le gouvernement](#) à éclairer les populations sur la situation qui prévaut et situer les consommateurs sur les prix officiels pratiqués sur le territoire national.

« L'ATC se montre préoccupée par la courbe ascendante des prix de la plupart des produits de consommation et des services, de même que ceux du secteur du bâtiment et des travaux publics, vu la crise sanitaire de la Covid-19 et de la cherté de la vie qui pénalisent la vie sociale de la population », indique l'organisation.

Par ailleurs, elle invite le gouvernement à prendre des mesures urgentes et idoines pour arrêter cette frénésie de hausse de prix constatée depuis quelque temps au Togo.

L'organisation appelle également à une rencontre d'urgence des partenaires sociaux sur la question.